

# **VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES**

**L'adjudication aura lieu le mardi 10 mai 2022 à 14h**

Au Tribunal Judiciaire de PONTOISE (95), 3 rue Victor Hugo - **EN UN SEUL LOT**

Dans un immeuble sis à **GARGES LES GONESSE (95140)**

**3 rue Alphonse Daudet**

Cadastré section AP numéro 202

LOT NUMÉRO CENT QUARANTE NEUF (149) : Un APPARTEMENT, au 1<sup>er</sup> étage porte à gauche comprenant suivant ledit procès-verbal de description dressé le 22 octobre 2021 par Me Olivia PLANTARD, Huissier de Justice à PONTOISE (95) : entrée avec placard, WC, salon, trois chambres dont deux avec placards, cuisine, cellier, salle de bains. Le tout d'une superficie privative de **82,50 M<sup>2</sup>**.

*Selon même PV, les lieux sont occupés par les propriétaires.*

LOT NUMÉRO CENT QUARANTE SEPT (147) : Une CAVE portant le numéro 68, au rez-de-chaussée du bâtiment.

Cette vente a lieu à la requête du Syndicat des copropriétaires de la Résidence « Colonel Fabien » sise 2 à 16 rue Alphonse Daudet, 17 allée Théophile Gautier - 95140 GARGES LES GONESSE, représenté par Maître Philippe BLERIOT, administrateur provisoire demeurant 50 rue Victor Hugo à 95300 PONTOISE (Val d'Oise) désigné en qualité d'administrateur provisoire par Ordonnance de Madame la Présidente du Tribunal de Grande Instance de PONTOISE rendue le 18 mars 2015, et dont la mission a été prorogée successivement jusqu'au 18 septembre 2020, ayant pour Avocat Maître Julien SEMERIA, Avocat au Barreau du Val d'Oise.

**MISE À PRIX : 50.000 € (CINQUANTE MILLE EUROS)**

On ne peut porter des enchères qu'en s'adressant à l'un des avocats postulant près le TJ de PONTOISE.

Outre les charges, clauses et conditions énoncées au cahier des conditions de vente.

**CONSIGNATIONS POUR ENCHERIR**

**(en 2 chèques de banque à l'ordre de la CARPA) :**

**5.000 € et 10.000 € à valoir sur les frais, droits et émoluments. Se munir d'une pièce d'état civil ou d'un extrait KBIS récent.**

Fait et rédigé à PONTOISE, le 11 mars 2022 par l'avocat poursuivant, Signé Maître Julien SEMERIA

S'ADRESSER POUR TOUS RENSEIGNEMENTS :

- À Maître Julien SEMERIA, Membre de la SELARL 9 JANVIER, Avocat au Barreau du Val d'Oise, 20 rue Alexandre Prachay (95300) PONTOISE, TEL. 01.34.24.94.40. - [www.9janvier-avocats.com](http://www.9janvier-avocats.com), dépositaire d'une copie du CCV.
- Au Greffe du Juge de l'Exécution du TJ de PONTOISE, où le CCV est déposé (N° RG 21/00236)
- Sur INTERNET : [www.vench.fr](http://www.vench.fr) - [www.licitor.com](http://www.licitor.com)

**Sur les lieux où une visite sera organisée le lundi 2 mai 2022 de 13h30 à 14h15**